

ORDRE DU JOUR

Assemblée générale mixte du 19 mai 2026

De la compétence de l'assemblée générale ordinaire

- Rapport de gestion du conseil d'administration ;
- Rapport du conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise ;
- Rapports des commissaires aux comptes sur les comptes annuels et sur les comptes consolidés au titre de l'exercice 2025 ;
- Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions visées aux articles L 225-38 et suivants du Code de commerce ;
- Approbation des comptes annuels de l'exercice 2025 ;
- Approbation des comptes consolidés de l'exercice 2025 ;
- Affectation du résultat de l'exercice 2025 et versement de l'intérêt aux parts sociales ;
- Conventions réglementées ;
- Ratification de la cooptation d'un censeur et nomination d'une administratrice ;
- Renouvellement du mandat de deux administrateurs ;
- Fin de mandat d'un administrateur ;
- Nomination d'un commissaire aux comptes ;
- Fixation des indemnités compensatrices du conseil d'administration ;
- Consultation sur l'enveloppe globale des rémunérations visées à l'article L 511-71 du Code monétaire et financier ;

De la compétence de l'assemblée générale extraordinaire

- Modifications statutaires apportées aux articles 14 et 25 des statuts de la société ; adoption des nouveaux statuts ;
- Pouvoirs pour formalités.